

Non à la répression du mouvement étudiant !!!

Le printemps 2009 a été marqué par la plus longue grève que l'université stéphanoise ait connue dans son histoire. Les étudiant-e-s et les personnels de l'université Jean Monnet, mobilisé-e-s contre les lois Péresse, combattent depuis plus de deux ans maintenant des réformes qui leur semblent menacer gravement l'université publique et en particulier les petites et moyennes structures, comme celle de Saint Etienne. Malgré la mobilisation massive de la communauté universitaire, la présidence de l'Université Jean Monnet n'a cessé d'essayer de briser le mouvement de contestation : présence de vigiles sur le campus, intervention des CRS le 13 mai dernier, présence policière le 14, filtrage des entrées, contrôle au faciès, suspension des droits syndicaux, etc.

Aujourd'hui, en convoquant devant des conseils de discipline 9 étudiant-e-s grévistes (chiffre connu à ce jour), sélectionnés de manière arbitraire, la présidence de l'Université Jean Monnet vient de franchir une nouvelle étape dans la logique répressive.

APPEL A RASSEMBLEMENT

Lundi 28 septembre

(date des convocations en Conseil de discipline)

Massivement à 13h (pique-nique solidaire) et jusqu'à 18h

Devant la Maison de l'Université, rue Francis Baulier

Il est reproché aux étudiants convoqués d'avoir participé à une action collective lors d'une cérémonie d'inauguration d'un nouveau bâtiment universitaire et d'avoir été présents, parmi un grand nombre de participants, à la soirée de clôture de tout un programme mis en place pendant la grève, dans le cadre d'une université alternative. Les sanctions peuvent aller jusqu'à l'exclusion définitive de tous les établissements d'enseignement supérieur.

Il est intolérable que des jeunes qui font entendre leur refus contre les orientations du gouvernement, orientations qui leur semblent néfastes, soient poursuivis en conseil de discipline. Là comme ailleurs, il s'agit d'une répression inacceptable du mouvement social, d'une tentative d'intimidation et d'une volonté de punir pour l'exemple.

Nous exigeons l'abandon de toutes les procédures en cours et de toute forme de sanction à l'encontre de ces étudiant-e-s.

Comité de soutien : Capagauche ! Saint-Etienne, CGT cheminots 42, CGT Santé/Action sociale 42, CNT 42, Collectif 100pap, Collectif étudiant de Saint-Etienne, FCPE 42, FERC SUP CGT, FSU 42, Jeunes Communistes 42, La Ligue des droits de l'Homme, MJS Loire, NPA Saint-Etienne, PCF 42, Parti de gauche Loire, PCF Saint-Etienne, Réseaux Citoyens, Section CNT Université de Saint-Etienne, SUD Éducation 42, Solidaires Loire, UD CGT 42, Union des Étudiants Communistes 42.

Contact : Comité de soutien UJM – Bourse du Travail – 4, cours Victor Hugo
42028 SAINT-ÉTIENNE CEDEX 1 Courriel : soutien.ujm42@gmail.com

Non à la répression du mouvement étudiant !!!

Le printemps 2009 a été marqué par la plus longue grève que l'université stéphanoise ait connue dans son histoire. Les étudiant-e-s et les personnels de l'université Jean Monnet, mobilisé-e-s contre les lois Péresse, combattent depuis plus de deux ans maintenant des réformes qui leur semblent menacer gravement l'université publique et en particulier les petites et moyennes structures, comme celle de Saint Etienne. Malgré la mobilisation massive de la communauté universitaire, la présidence de l'Université Jean Monnet n'a cessé d'essayer de briser le mouvement de contestation : présence de vigiles sur le campus, intervention des CRS le 13 mai dernier, présence policière le 14, filtrage des entrées, contrôle au faciès, suspension des droits syndicaux, etc.

Aujourd'hui, en convoquant devant des conseils de discipline 9 étudiant-e-s grévistes (chiffre connu à ce jour), sélectionnés de manière arbitraire, la présidence de l'Université Jean Monnet vient de franchir une nouvelle étape dans la logique répressive.

APPEL A RASSEMBLEMENT

Lundi 28 septembre

(date des convocations en Conseil de discipline)

Massivement à 13h (pique-nique solidaire) et jusqu'à 18h

Devant la Maison de l'Université, rue Francis Baulier

Il est reproché aux étudiants convoqués d'avoir participé à une action collective lors d'une cérémonie d'inauguration d'un nouveau bâtiment universitaire et d'avoir été présents, parmi un grand nombre de participants, à la soirée de clôture de tout un programme mis en place pendant la grève, dans le cadre d'une université alternative. Les sanctions peuvent aller jusqu'à l'exclusion définitive de tous les établissements d'enseignement supérieur.

Il est intolérable que des jeunes qui font entendre leur refus contre les orientations du gouvernement, orientations qui leur semblent néfastes, soient poursuivis en conseil de discipline. Là comme ailleurs, il s'agit d'une répression inacceptable du mouvement social, d'une tentative d'intimidation et d'une volonté de punir pour l'exemple.

Nous exigeons l'abandon de toutes les procédures en cours et de toute forme de sanction à l'encontre de ces étudiant-e-s.

Comité de soutien : Capagauche ! Saint-Etienne, CGT cheminots 42, CGT Santé/Action sociale 42, CNT 42, Collectif 100pap, Collectif étudiant de Saint-Etienne, FCPE 42, FERC SUP CGT, FSU 42, Jeunes Communistes 42, La Ligue des droits de l'Homme, MJS Loire, NPA Saint-Etienne, PCF 42, Parti de gauche Loire, PCF Saint-Etienne, Réseaux Citoyens, Section CNT Université de Saint-Etienne, SUD Éducation 42, Solidaires Loire, UD CGT 42, Union des Étudiants Communistes 42.

Contact : Comité de soutien UJM – Bourse du Travail – 4, cours Victor Hugo
42028 SAINT-ÉTIENNE CEDEX 1 Courriel : soutien.ujm42@gmail.com